

L'argent risque de manquer pour entretenir les sentiers

Gorges de l'Areuse L'association qui entretient les sentiers pédestres ne peut compter que sur ses membres pour assurer son financement. Mais les coûts augmentent.

Par
Patrick Di Lenardo

Au bord du sentier qui serpente le long de l'Areuse, une barrière métallique est complètement pliée. En contrebas, un foyard tombé sûrement hier ou avant-hier, responsable des dégâts. «Voilà à quoi on est confrontés à chaque printemps ou après chaque gros coup de vent», lance Michel Jaquet. Depuis 35 ans, il assure deux jours par semaine l'entretien des sentiers des Gorges de l'Areuse. Et il y a à faire, au long de la presque cinquantaine de kilomètres de sentiers entre Noiraigue et Boudry, Champ-du-Moulin et Chambrelin, La Tourne et les Rochers de Tablette, etc...

Cent mètres de barrières par année

Des glissements de terrain à évacuer, des zones à sécuriser, des barrières à changer, des passerelles à redresser. Le travail ne manque jamais dans ces gorges vertigineuses, soumises à l'érosion et aux duretés du climat. Rien qu'au niveau des barrières, réalisées à partir de tuyaux zingués. Il faut en remplacer une bonne centaine de mètres par an. Michel Jaquet est employé à l'année à 40% par l'Association des sentiers des Gorges de l'Areuse. Tout cela a un coût. Et l'association n'a d'autres ressources que les cotisations de ses 3000 membres. «Ce qui ne suffit plus. La situation devient préoccupante», estime Jean-Claude Chautems, secrétaire de l'association.



Jean-Claude Chautems (à dr.) et Michel Jaquet devant une barrière défoncée par la chute d'un arbre dans les Gorges de l'Areuse. (PATRICK DI LENARDO)

Certes, l'association recevra désormais un don annuel de 5000 francs de la part de Viteos, qui exploite trois centrales hydroélectriques dans le secteur. Pour renflouer les caisses, elle a aussi augmenté la cotisation de ses membres de quelques francs. Néanmoins, selon les calculs, d'ici cinq à sept ans et à ce rythme, les réserves seront grignotées.

Les exigences augmentent

Réduire les coûts? Impossible. D'autant que les frais d'équipement ne risquent pas d'aller en diminuant. «Les exigences de sécurité augmentent,

notamment chez les utilisateurs qui deviennent craintifs et aimeraient que tout soit totalement sécurisé, ce qui serait impossible. On fait déjà le maximum», relève Jean-Claude Chautems.

Il faudra donc trouver de nouvelles sources de financement. Rendre l'accès payant, comme aux Gorges de Douanne par exemple? «Non, ce n'est vraiment pas le but. D'autant que ce serait irréalisable: il y a de multiples points d'accès qu'on ne peut pas tous contrôler. Et si l'on rend l'accès payant, notre responsabilité pourrait être engagée en cas d'accidents.

Enfin, le principe même serait contraire à la philosophie et aux statuts de notre association». Une association dont la création remonte à 1886. A

«La situation devient préoccupante»

Jean-Claude Chautems
Secrétaire de l'Association des sentiers des Gorges de l'Areuse

l'époque, Philippe Suchard et ses amis décidaient de mettre en valeur ces gorges en développant les sentiers existants,

en en créant d'autres, laissant à un groupement d'intérêt le soin d'en assurer l'entretien. Afin de poursuivre ses activités au mieux, l'association va faire appel aux sponsors, donateurs ou mécènes. Car elle veut fermement garder son indépendance financière vis-à-vis du canton. Pourtant, l'Association aimerait disposer de liquidités supplémentaires. Pour réaliser certains aménagements extraordinaires. Comme créer un promontoire permettant de voir la chute de la Verrière, pour l'heure totalement invisible du public car située à l'écart du sentier. /PDL